

Le chômage en baisse de 4% en Région bruxelloise

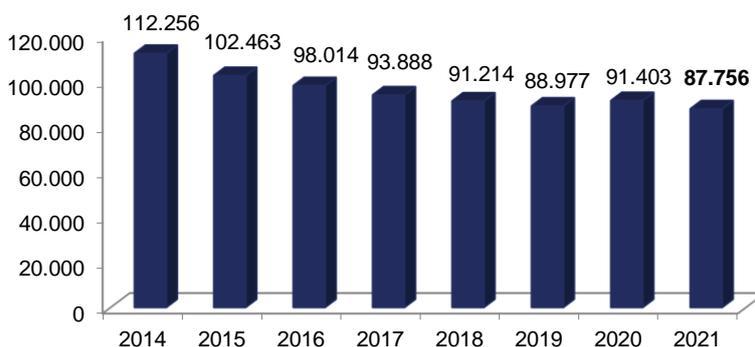
Les offres d'emplois doublées par rapport à octobre 2020

Durant le mois d'octobre 2021, la Région bruxelloise comptait 87.756 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 4,0% par rapport au mois d'octobre 2020. Le chômage chez les jeunes est également en forte baisse (-9,7%). Le mois dernier, Actiris a reçu directement 7.744 offres d'emploi, soit une augmentation de 136,7%. Un chiffre encourageant qui s'explique à la fois par une reprise des activités ces derniers mois, par des liens encore plus étroits avec le VDAB mais également par une amélioration de la capture des offres d'emploi par Actiris, en particulier celles de type intérimaire.

Baisse du chômage notamment chez les jeunes bruxellois

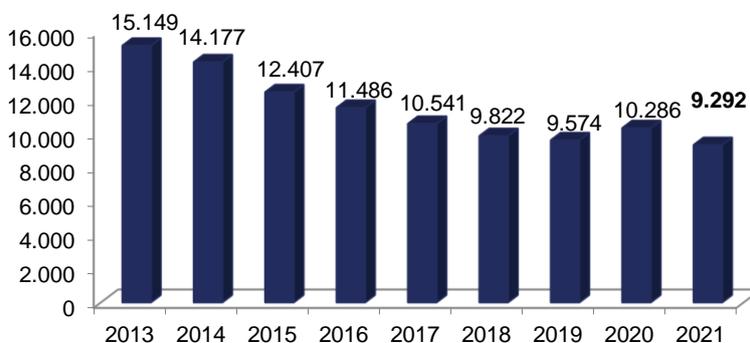
Fin octobre, Bruxelles compte 87.756 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,3%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-3.647 personnes, -4,0%). En variation mensuelle, on constate une diminution de 504 personnes (-0,6%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 24,1%. Bruxelles compte 9.292 jeunes chercheurs d'emploi en octobre 2021, soit 994 de moins que l'an dernier (-9,7%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'octobre



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois d'octobre



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

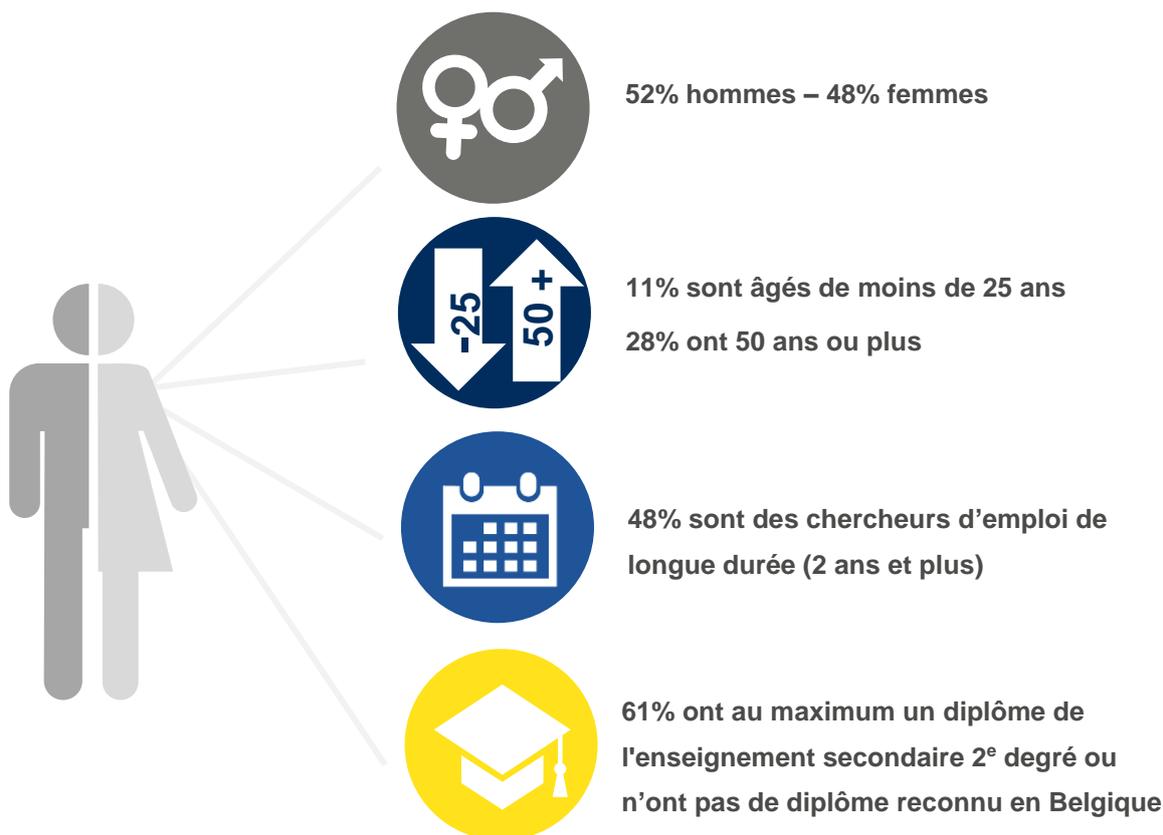
Fin octobre 2021, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,3% (14,5% pour les hommes et 16,2% pour les femmes). En octobre 2020, le taux de chômage s'établissait à 16,0%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin octobre 2021, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.756 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-3.647 personnes, -4,0%).

On compte au cours du mois d'octobre 10.402 entrées dans le chômage (7.798 réinscriptions et 2.604 nouvelles inscriptions) contre 10.906 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 504 personnes (-0,6%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – octobre 2021

		Octobre 2021	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		87.756	100,0%	-504	-0,6%	-3.647	-4,0%
Catégorie	DEDA ¹	54.677	62,3%	-1.414	-2,5%	-4.195	-7,1%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.537	6,3%	-86	-1,5%	-1.259	-18,5%
	Autres DEI	27.542	31,4%	996	3,8%	1.807	7,0%
Sexe	Hommes	45.445	51,8%	-113	-0,2%	-2.459	-5,1%
	Femmes	42.311	48,2%	-391	-0,9%	-1.188	-2,7%
Age	- 25 ans	9.292	10,6%	-19	-0,2%	-994	-9,7%
	25 - 49 ans	54.302	61,9%	-478	-0,9%	-2.636	-4,6%
	50 ans +	24.162	27,5%	-7	0,0%	-17	-0,1%
Durée d'inoccupation	- 1 an	31.818	36,3%	-250	-0,8%	-5.621	-15,0%
	1 - 2 ans	14.129	16,1%	-163	-1,1%	890	6,7%
	2 ans +	41.809	47,6%	-91	-0,2%	1.084	2,7%
Niveau d'études	Faible ²	53.309	60,7%	-3	0,0%	-1.525	-2,8%
	Moyen	18.948	21,6%	-388	-2,0%	-983	-4,9%
	Élevé	15.499	17,7%	-113	-0,7%	-1.139	-6,8%
Usagers du CPAS		10.886	12,4%	185	1,7%	150	1,4%
Taux de chômage	Total	15,27		-0,09		-0,77	
	Hommes	14,52		-0,04		-1,05	
	Femmes	16,18		-0,15		-0,44	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 54.677 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.537 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 27.542 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.756 DEI inscrits en octobre 2021, 10.886 CE sont usagers du CPAS (soit 12,4% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.292 jeunes DEI, 1.955 sont usagers du CPAS, soit 21,0%.

On constate une diminution de 7,1% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-1.259 unités, -18,5%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 7,0% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 7.744 offres d'emploi en octobre 2021. On observe une augmentation de 136,7% du nombre d'OE par rapport au mois d'octobre 2020 et de 157,5% par rapport à octobre 2019. Sans tenir compte des OE de type intérimaire, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois d'octobre 2020 (+98,6%) et du mois d'octobre 2019 (+95,5%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les OE et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate depuis quelques mois à nouveau une hausse importante des OE.

Au cours de ces derniers mois, on constate en effet que le volume des OE reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des OE de type « intérim ». En octobre, Actiris enregistre 2.132 OE reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 445 unités et de 136 unités en octobre 2019.

Toutefois la hausse du volume des OE reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

Augmentation forte des offres reçues indirectement en raison d'un changement dans les critères de réception automatique des offres d'emploi par l'intermédiaire du VDAB

Depuis le mois d'octobre, Actiris réceptionne les offres d'emploi du VDAB de façon plus large : finie à la limitation aux fonctions critiques, aux offres ouvertes depuis plus de 40 jours, et au lieu de travail en Région Bruxelles-Capitale ou dans la périphérie. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'offres d'emploi reçues via le VDAB. En octobre, 88.345 offres d'emploi ont été reçues, soit neuf fois plus qu'en octobre 2020.

En conséquence, le nombre total d'offres d'emploi (y compris celles reçues par le VDAB et le Forem et les sites partenaires) a également fortement augmenté.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – octobre 2021

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	7.744	+1.710	+69,3	+4.473	+136,7
OE reçues du VDAB et du FOREM	91.822	-16.734	-242,0	+79.964	+674,3
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	13.367	+715	+11,6	+3.266	+32,3
Total	112.933	-14.309	-92,1	+87.703	+347,6

Source : Actiris, calculs view.brussels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole

0494 86 37 16

radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole

0479 40 75 68

jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be